

mecafer

GROUPES ELECTROGENES
GENERATORS

MF1100i



MANUEL D'UTILISATION
ET D'ENTRETIEN
(notice originale)



EURO5

450111

- F** IMPORTANT : Lire et comprendre ce manuel avant d'utiliser le groupe électrogène. Une mauvaise utilisation de cet appareil peut causer de graves blessures. Conservez ce manuel pour pouvoir le consulter ultérieurement.
- I** IMPORTANTE: Leggere e comprendere questo manuale prima di utilizzare il generatore. L'uso improprio di questo prodotto può causare lesioni gravi. Conservare questo manuale per riferimenti futuri.
- NL** BELANGRIJK: Lees en begrijp deze handleiding voor gebruik van de generator. Misbruik van dit product kunnen ernstig letsel veroorzaken. Bewaar deze handleiding voor toekomstig gebruik.
- E** IMPORTANTE: Lea y comprenda este manual antes de usar el generador. El mal uso de este producto puede causar lesiones graves. Guarde este manual para referencia en el futuro.
- P** IMPORTANTE: Leia e entenda este manual antes de usar o gerador. Uso indevido deste produto pode causar ferimentos graves. Guarde este manual para referência futura.

INTRODUCTION

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit qui a été soumis aux contrôles les plus sévères afin d'en garantir la qualité. Toutes les précautions possibles ont été prises pour qu'il vous parvienne en parfaite condition. Si vous remarquiez toutefois la présence d'un problème, ou si vous avez besoin d'assistance ou de conseils, n'hésitez pas à contacter le service après-vente du magasin où vous avez effectué votre achat.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Avant d'utiliser cet appareil, les règles de sécurité fondamentales doivent être prises afin de réduire tout risque d'incendie, d'électrocution et de blessures. Il est important de lire le manuel d'instructions pour comprendre les limites, les applications et les dangers potentiels associés à ce produit.

CERTIFICAT DE GARANTIE COMMERCIALE

Le fabricant garantit le produit pendant 24 mois à compter de la date d'achat. Cette garantie ne couvre pas les produits destinés à la location. Toute pièce jugée défectueuse due à un vice ou défaut de fabrication sera remplacée. La garantie ne donnera en aucun cas lieu à un remboursement ou à quelque indemnité que ce soit, directe ou indirecte. En outre, cette garantie ne couvre pas : les accessoires et consommables, la mauvaise utilisation du produit, l'utilisation à des fins professionnelles et frais de port et d'emballage retour de l'appareil ; ces derniers restent à la charge du client. Tout article envoyé en réparation en port dû sera refusé. La garantie sera automatiquement annulée si le produit a été modifié sans le consentement de la part du fabricant ou en cas d'utilisation d'accessoires non autorisés par le fabricant. Ce dernier décline toute responsabilité civile dérivant d'un emploi abusif de la machine ou non conforme aux instructions, au réglage et à l'entretien. L'assistance sous garantie ne sera accordée que si la demande est adressée au service après-vente agréé accompagnée d'une preuve d'achat. Aussitôt après l'achat du produit, nous vous conseillons de bien vouloir vérifier que le produit est intact et de lire attentivement les instructions avant l'utilisation.

DROITS PREVUS PAR LA LOI

Cette garantie vient s'ajouter à vos droits statutaires et ne les affecte d'aucune façon.

MISE AU REBUT DU PRODUIT



Conformément à la directive européenne 2012/19/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : lorsqu'il doit être mis au rebut car devenu inutilisable ou pour toute autre raison que ce soit, ce produit ne peut en aucun cas être traité comme le sont les ordures ménagères. Pour sauvegarder

l'environnement et minimiser l'impact nocif sur l'environnement, suivre avec soin les procédures de recyclage ou la mise au rebut du produit, en le confiant à un centre local de ramassage des ordures ou à tout autre centre de traitement agréé. En cas de doutes, s'adresser aux autorités locales responsables de la collecte et du traitement, qui vous renseigneront concernant les solutions possibles au niveau du recyclage et/ou du traitement.

MECAFER est un pionnier de la distribution du gros outillage technique au grand public.

Filiale depuis 2015 du groupe **THERMADOR** (côté en bourse par Euronext), elle partage ses convictions et ses démarches en adéquation avec l'environnement.

Avec l'entrée dans ce groupe, **MECAFER** a pu bénéficier du regard avisé concernant l'importance de la RSE (Responsabilités Sociale des Entreprises) et ainsi développer des actions concrètes que le groupe a déjà préalablement mises en place.

Pour cela, différentes actions ont été mise en place dans les sociétés du groupe **THERMADOR**. Ces actions ont été découpées en 3 axes majeurs : environnemental, économique et social.

En ce qui concerne l'environnement, il a été mis en place des systèmes de récupération et traitement des eaux de pluie, la réduction de l'émission des déchets ou encore la sensibilisation à une baisse de l'utilisation des véhicules polluants.

Deux directives sont respectées :

- ROHS : Limite l'utilisation de 6 substances dangereuses
- REACH : Améliorer la protection de la santé et de l'environnement, renforcer les connaissances sur les substances chimiques et favoriser la communication entre les différents acteurs

EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE, les clients et fournisseurs sont respectés dans notre processus. Le prix n'est pas l'unique critère de sélection d'un fournisseur, un soin tout particulier est apporté à la qualité des produits et des services, à leur réactivité et à leur transparence. L'intégralité des impôts du groupe sont payés en France. L'essentiel des fournisseurs asiatiques du groupe sont certifiés BSCI, c'est-à-dire qu'ils ont pour but d'améliorer les conditions sociales de travail des salariés chez les fabricants.

CONCERNANT LE SOCIAL, le point d'honneur est celui de l'égalité entre les hommes et les femmes que ce soit en matière de salaires ou de postes.

Cette préoccupation pour l'environnement a valu au groupe **THERMADOR** d'être classé 7ème en 2018 parmi les sociétés faisant plus de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires pour leurs investissements dans le RSE.

Ce très bon classement incite à poursuivre les efforts faits dans ces trois axes mais aussi de mettre en place de nouvelles solutions. **MECAFER** est fier de s'engager auprès de ces actions pour une meilleure égalité, transparence et préservation de la nature.

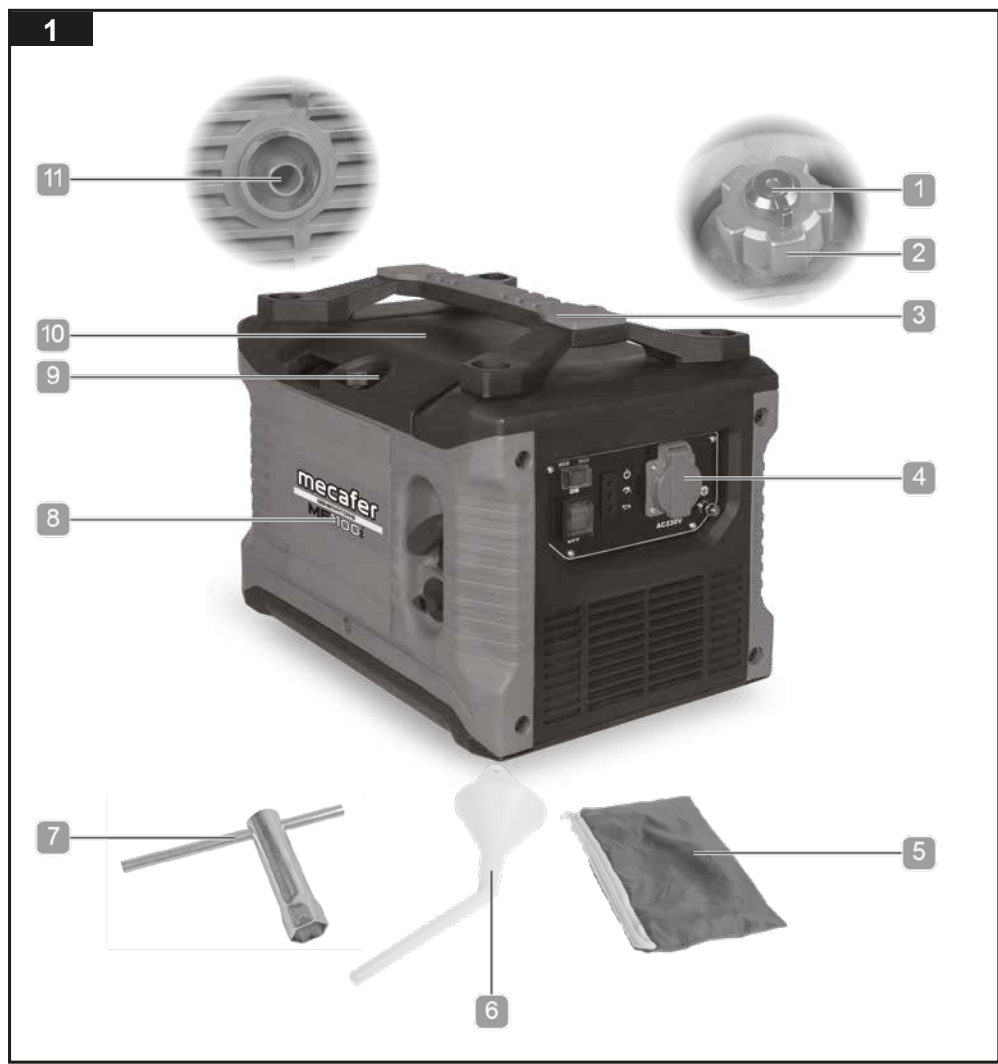
mecafer

Thermador
Groupe

SOMMAIRE

1. PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ.....	4
2. DESCRIPTION DES PIÈCES PRINCIPALES	5
3. SCHÉMAS - CONSIGNES.....	6
4. CARACTÉRISTIQUES.....	8
5. CONDITIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	9
6. CONSIGNES AVANT UTILISATION.....	15
7. UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE.....	17
7. MAINTENANCE ET TRANSPORT.....	19
8. MAINTENANCE ET TRANSPORT.....	22
9. RÉOLUTION DES PROBLÈMES	23
10. VUE ÉCLATÉE GÉNÉRALE - LISTE DES PIÈCES	24
11. SCHÉMA ÉLECTRIQUE	25
12. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE	28

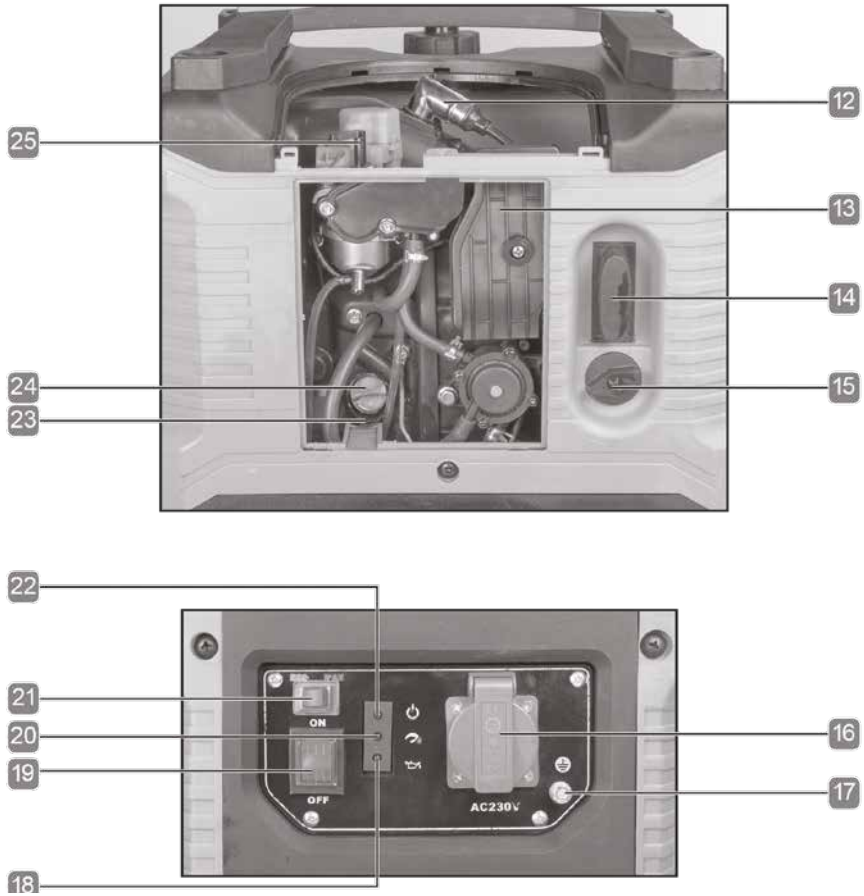
	Danger : Agir avec prudence.		Attention : présence de courant électrique, risque de commotion électrique.
	Ne pas fumer et éviter toute présence de flamme à proximité du groupe électrogène et du bidon d'essence, lors du ravitaillement en particulier.		Ne pas enlever les protections des pièces en mouvement. Ne pas nettoyer, lubrifier ou réparer d'organes de l'appareil si celui est en marche.
	Lire attentivement et assurer vous de comprendre toutes les instructions de ce manuel avant utilisation.		Ne pas exposer le groupe électrogène aux agents atmosphériques (pluie, neige, grêle...). Ne pas laver au jet d'eau.
	Mise à la terre.		Attention : le moteur continue de tourner quelques secondes après son extinction. Assurez vous que le moteur ne peut pas démarrer avant d'intervenir.
	Le groupe électrogène est livré sans huile, veuillez à faire l'appoint avant de démarrer afin de ne pas endommager le moteur.		Si un incendie venait à se déclarer sur le groupe électrogène, utiliser un extincteur à poudre, classe ABC pour éteindre le feu.
	Respecter les distances de sécurité.		Ne pas utiliser dans des lieux exigus à l'intérieur d'un bâtiment. S'assurer qu'il est utilisé à l'extérieur ou à défaut dans un local ventilé ou pourvu de systèmes d'aération adéquats.
	Appareil bruyant. Utiliser un casque de protection si nécessaire lors d'une utilisation prolongée à proximité du groupe électrogène.		Gaz d'échappement toxiques Risque mortel
	Ne pas laisser un enfant sans surveillance autour de l'appareil		Ne pas brancher d'appareil électronique.
	Attention : chaud, risque de brûlures.		Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives. Arrêter le moteur avant remplissage du réservoir. Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon.
	Utiliser des gants et des lunettes de protection lors des opérations d'entretien		Attention produit lourd. A transporter de préférence à deux personnes
	Ne pas jeter d'eau sur l'appareil en cas d'incendie.		Les déchets des appareils électriques et électroniques (DEEE) ne doivent pas être jetés avec vos ordures ménagères. Déposer les dans un centre de recyclage des déchets local ou chez votre revendeur.



- 1. Bouton entrée d'air réservoir
- 2. Bouchon du réservoir
- 3. Poignée de transport
- 4. Panneau de commande
- 5. Sac à outils

- 6. Entonnoir de remplissage
- 7. Clé à bougie
- 8. Boîtier
- 9. Boulon papillon
- 10. Couvercle du moteur
- 11. Échappement

2



12. Bougie d'allumage

13. Couverture du filtre à air

14. Poignée démarreur à main

15. Robinet de carburant

16. Prises de courant

17. Mise à la terre

18. Voyant d'alerte d'huile moteur

19. Interrupteur marche/arrêt

20. Voyant de surcharge

21. Mode économie (ralentit)

22. Voyant de fonctionnement

23. Evacuation vidange moteur

24. Bouchon d'huile avec jauge







25. Levier de starter

3

DESCRIPTION DE LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE

Groupe électrogène de faible puissance			
Model_Ref	1	Classe Performance	9
Puissance de secours (30sec)	2	Classe Qualité	10
Puissance max (5min)	3	Classe Protection	11
Puissance Continue	4	Temperature	12
Volts/Hz/Amp	5	Max altitude	13
Moteur/Engine	6	Poids/Weight	14
DC 12V	7	Lot/serial	15
COS Φ	8	Norme	16
		Année/Year	17

MECAFER
112, chemin de la forêt aux Martins
ZAC BRIFFAUT EST
26906 VALENCE - FR
Made in PRC

1. Référence du produit
2. LTP : Puissance de secours (30 sec)
3. MAX : puissance maximum en Watt délivrée pour une utilisation limitée (5 min)
4. PRP: puissance principale nominale en W
COP : puissance continue (sous charge constante) en W
5. Courant assigné : Tension en Volts/
Fréquence en Hertz/Intensité en Ampère
6. Puissance moteur en CV au régime maximum en tours/min
7. Intensité maximum délivré en courant continu 12V ou 5V USB suivant modèle
8. Facteur de puissance assignée (Cos Phi)
9. Classe de performance de la génératrice
10. Classe de qualité de la génératrice
11. Classe de protection IP de l'appareil
12. Plage de températures d'utilisation
13. Altitude maximum
14. Poids net
15. Numéro de lot
16. Norme référente suivie
17. Année de production

	MODÈLE	MF 1100i / (HH1200i-A2)
GÉNÉRATRICE	Type	Génératrice à aimant permanent DC + Onduleur électronique (INVERTER) Pure Sinus
	Régulateur de tension	Inverter
	Puissance de secours (LTP)	1 200 W
	Puissance MAX	1 020 W
	Puissance continue nominale (COP)	1 000 W
	Tension AC assignée	230 V
	Fréquence	50 Hz
	Phases	Monophasé
	Facteur de puissance	cos φ = 1
	Degré de protection	IP 23M
	Catégorie de performance et de qualité	G 1
	MOTEUR	Modèle Moteur
Type		4 temps / OHV / refroidi par air
Cylindrée		53,5 cm ³
Puissance moteur maxi		2 HP max @5500 rpm
Consommation à 2/3 de charge		0,68 l/h
Carburant		SP98 (E5) / SP95E10 (E10)
Capacité du réservoir de carburant (litres)		4 litres
Autonomie en fonctionnement continu à 75% de charge		4 heures
Type d'huile préconisée		SAE 15W 40
Capacité carter d'huile		0,25 litres
Système de démarrage		Auto enrouleur
Modèle de bougie		A7 RTC
GROUPE	Longueur x largeur x hauteur	435 x 330 x 425 mm
	Poids net à vide	13 kg
	Température d'utilisation*	-10°C à 40°C
	Altitude maxi d'utilisation*	1000 m
	Niveau de pression acoustique (à 1 m)** Lpa	79,9 dB(A)
	Niveau puissance acoustique garanti LwAg	95,0 dB(A)
Incertitude K de mesure :	1,92	

Conditions utilisations : les performances mentionnés des groupes électrogènes sont obtenues dans les conditions de références suivantes

(Cf ISO 8528-1(2005)) : Pression barométrique totale 100kPa - Température ambiante : 25°C (température maxi : 40°C) - Altitude max : 1000m et humidité relative : 30%

* Attention les performances du groupe sont réduites d'environ 1% par élévation de hauteur de 100m et de 4% pour chaque plage d'augmentation de température de 10°C

** Calculé suivant la norme ISO 11203 en utilisant la puissance acoustique mesurée suivant la norme ISO 3744

Les valeurs indiquées représentent des niveaux d'émission qui ne sont pas forcément des niveaux effectifs sûrs. Bien qu'il existe une corrélation entre les niveaux d'émission et d'exposition, on ne peut compter sur cette corrélation pour établir si des précautions ultérieures sont demandées ou non.

Parmi les facteurs qui influencent le niveau réel d'exposition de la force travail, nous citerons les caractéristiques de l'environnement de travail, les diverses sources de bruit, le nombre de machines et autres procédés se trouvant à côté ainsi que la durée d'exposition au bruit de l'opérateur. En outre, les niveaux d'exposition admis peuvent varier d'un pays à l'autre. Toutefois, les informations fournies permettent à l'utilisateur de la machine de mieux évaluer les risques.

Ce groupe électrogène (appelé ici aussi générateur de courant) a été conçu pour garantir un service sûr et fiable s'il est utilisé conformément aux instructions.

Lire attentivement ce manuel avant la mise en marche du groupe électrogène de courant. Une mauvaise utilisation pourrait entraîner de graves lésions aux personnes et endommager les appareils.

Les utilisateurs du groupe électrogène doivent être qualifiés, être capables d'arrêter le groupe électrogène rapidement et de comprendre le fonctionnement de toutes ses parties contrôlables. Afin d'éviter tout risque d'accident et d'endommagement des appareils, contrôler régulièrement que le système d'alimentation du combustible ne fuit pas, que les tuyaux soient en bon état, que toutes les bornes soient en place et bien vissées et que le réservoir et le bouchon du réservoir ne soient pas endommagés. Tout éventuel défaut doit être réparé avant la mise en route.

Lorsque le groupe électrogène fonctionne ou au cours du transport, le positionner sur un support solide et s'assurer qu'il soit en position horizontale (ne pas mettre sur une surface inclinée à plus de 10°). S'il est incliné, le combustible risque de couler.

Assurez-vous d'avoir compris comment arrêter l'appareil en cas d'urgences avant la mise en route.

Conformez-vous aux règlements applicables en matière de sécurité électrique sur le site d'utilisation des groupes électrogènes.

Dans le cas d'une ré-alimentation d'une installation par des groupes électrogènes, informez-vous au préalable sur les mesures de protection existantes dans cette installation ainsi que des réglementations en vigueur sur le site.

En aucun cas vous ne devez toucher ou ouvrir le groupe durant la période de garantie.

Pour toutes anomalies que vous constatez, vous rapprocher immédiatement de votre revendeur.

Toute intervention de votre part sans l'accord de votre revendeur annule l'application de la garantie.

SÉCURITÉ DU POSTE DE TRAVAIL

- a) Maintenez la zone de travail dans un état propre et bien éclairé. Le désordre et les zones de travail mal éclairées peuvent être à l'origine d'accidents.
- b) Ne travaillez pas dans des environnements explosifs avec votre groupe électrogène, en présence de liquides, de gaz ou de poussières inflammables. Lors de l'utilisation du groupe électrogène, des étincelles peuvent être générées qui peuvent enflammer la poussière ou les vapeurs.
- c) Tenez les enfants et autres personnes éloignés du groupe électrogène pendant son utilisation. Avant tous travaux de maintenance s'assurer qu'un démarrage intempestif de votre générateur n'est pas possible.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- a) Vérifiez le groupe électrogène et son équipement électrique (y compris les fils et connecteurs) avant l'utilisation pour vous assurer qu'il n'est pas défectueux. Les groupes électrogènes ou les appareils électriques défectueux doivent être immédiatement mis hors service et réparés par une personne qualifiée.
- b) Ne raccordez pas le groupe électrogène à d'autres sources d'énergie, comme le réseau d'alimentation ou d'autres systèmes de distribution d'énergie.
- c) Si les disjoncteurs doivent être remplacés, les remplacer uniquement par des disjoncteurs de puissance nominale et de caractéristiques de fonctionnement identiques. La protection contre les chocs électriques dépend des disjoncteurs spécialement conçus pour le groupe électrogène.
- d) En raison des contraintes mécaniques élevées, n'utiliser que des câbles flexibles robustes revêtus de caoutchouc (selon IEC 60245-4) ou des câbles équivalents.
- e) Raccordez toujours la mise à la terre du groupe électrogène à un point de mise à la terre approprié, ainsi que la fiche de mise à la terre et le câble.
- f) Ne jamais toucher le groupe électrogène et les composants électriques avec les mains mouillées.

- g) La fiche de l'outil électrique à raccorder doit correspondre à la prise du groupe électrogène. La prise de courant ne doit être modifiée d'aucune manière. N'utilisez pas d'adaptateur commun à des appareils reliés à la terre. Les prises de courant non modifiées et adaptées réduisent les risques de chocs électriques.
- h) Tenez le groupe électrogène éloigné de la pluie ou de l'humidité. L'infiltration d'eau accroît le risque de choc électrique.
- i) N'utilisez jamais le câble de l'outil électrique raccordé pour débrancher la fiche de la prise de courant. Un câble endommagé ou emmêlé augmente le risque d'électrocution.
- j) N'utilisez pas une rallonge électrique avec une résistance de plus de 1,5 Ω . La longueur totale des lignes pour une section de 1,5 mm² ne doit pas dépasser 60 m et 100 m pour une section de 2,5 mm². N'utilisez que des câbles de rallonge homologués pour l'extérieur.
- k) Dans le cas où vous devez remplacer le disjoncteur, celui-ci ne devra en aucun cas avoir une puissance ou valeur nominale différente (Ampères) à celui monté sur le groupe. Pour éviter toute erreur, contactez votre revendeur ou munissez vous de votre disjoncteur au modèle chez votre électricien pour identification.

MESURE DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE AVEC UN DISPOSITIF DIFFÉRENTIEL 30 mA

L'installation de ce groupe électrogène doit être réalisée de la manière suivante :

La masse du groupe électrogène et les masses des matériels d'utilisation doivent être interconnectés par un conducteur de protection pour assurer l'équipotentialité entre les masses de l'installation.

Chaque canalisation issue du groupe électrogène doit être protégée par un dispositif différentiel à courant différentiel résiduel ("DDR") dont le courant différentiel assigné est inférieur ou égal à 30mA.

Cette disposition est satisfaisante si le groupe électrogène comporte par construction un DDR 30 mA protégeant l'ensemble des canalisations ou si un DDR 30 mA est disposé en aval de chaque socle de prise de courant du groupe, le câble de liaison entre le socle de prise de courant

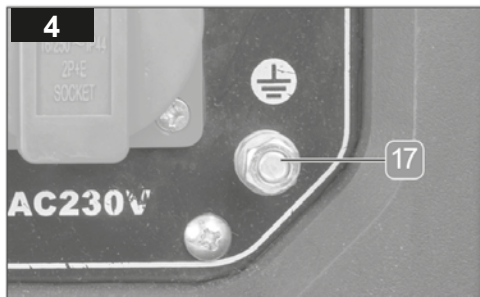
du groupe et le DDR 30mA ayant une longueur inférieure à un mètre.

La mise à la terre ne pouvant être réalisée et le pôle neutre n'étant pas accessible, l'installation fonctionnera en schéma IT (neutre isolé coté groupe, masse reliée à la terre coté utilisateur).

ATTENTION : L'installation du générateur à un réseau domestique et les réparations doivent être réalisées par un personnel qualifié.

MISE A LA TERRE

- a) S'assurer que le groupe électrogène soit relié à la prise de terre (fig.4). NOTE : le câble de masse n'est pas fourni avec le groupe électrogène.
- b) Utiliser un câble de mise à terre ayant une capacité de courant suffisante. Câble de mise à terre : 25 mm² minimum pour un câble nu et 16 mm² pour un câble isolé. Il sera relié à un piquet de terre en acier galvanisé qui doit être enfoncé de 1 mètre dans le sol.



SÉCURITÉ DES PERSONNES

Le groupe électrogène est destiné uniquement à l'alimentation électrique de petits appareils électriques. Ne pas raccorder le groupe électrogène à une installation électrique ou à un réseau de distribution existant.

- a) Soyez attentif, faites attention à ce que vous faites et faites preuve de vigilance en travaillant avec le groupe électrogène. N'utilisez pas le groupe électrogène si vous êtes fatigué ou sous l'influence de drogues, d'alcool ou de

médicaments. Un moment d'inattention, lors de l'utilisation du groupe électrogène, peut entraîner des blessures sérieuses.

- b) Portez un équipement de protection personnel et portez toujours une protection auditive. Le fait de porter un équipement de protection personnel réduit le risque de blessures.
- c) Évitez toute mise en marche intempestive. Assurez-vous que le groupe électrogène est arrêté avant de démarrer les travaux d'entretien et d'entretien ou de le déplacer.
- d) Retirez les outils de réglage et de test avant d'allumer le groupe électrogène. Un outil ou une clé restés sur une partie en rotation de l'appareil peuvent provoquer des blessures.

UTILISATION ET MANIPULATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

- a) Ne pas surcharger le groupe électrogène. Utilisez l'outil électrique adapté pour votre travail. Dans les valeurs nominales et les conditions ambiantes spécifiées, vous travaillez mieux et en toute sécurité dans la plage de puissance spécifiée.
- b) N'utilisez aucun outil électrique dont l'interrupteur est défectueux. Un groupe électrogène que l'on ne peut plus mettre en marche ou arrêter est potentiellement dangereux et doit être réparé.
- c) Faites réparer les pièces endommagées avant utilisation du groupe électrogène. Contrôlez si des pièces mobiles fonctionnent parfaitement et qu'elles ne se bloquent pas, ne sont pas cassées ou endommagées.
- d) Utilisez le groupe électrogène, les accessoires, les outils opérationnels, etc. conformément aux présentes instructions. Tenez compte des conditions d'environnement et de la tâche à effectuer. L'utilisation de groupes électrogènes à d'autres fins que celles prévues peut entraîner des situations dangereuses.

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

- a) Dans les conditions suivantes, votre groupe électrogène fonctionnera de manière optimale :
 - Altitude inférieure à 1000 mètres
 - Température ambiante (C°) de -15 C° à +40 C°

- Taux d'humidité relatif : inférieur à 90%

- b) En période de forte température, ne pas laisser votre groupe travailler au soleil, laisser le moteur se reposer.

INSTALLATION & BRANCHEMENTS :

- a) Avant utilisation, il convient de vérifier le groupe électrogène et son équipement électrique (y compris les câbles et les raccordements par prise) afin de s'assurer qu'ils ne sont pas défectueux.

- b) Lorsque le groupe électrogène est constamment en marche, ne pas dépasser la puissance nominale continue celui-ci. Dans toutes autres situations, tenir compte de la puissance totale des appareils alimentés exprimés en Watts ou en A (lire la plaque d'identification de votre appareil électrique).

- c) **Ne pas relier le groupe électrogène à une installation réseau domestique : le groupe électrogène ainsi que les appareils électroménagers pourraient s'endommager. Demander à un électricien qualifié de faire le raccordement de votre appareil à votre réseau domestique en prenant bien en compte les différences entre un courant de réseau et celui fourni par le groupe électrogène (variation de fréquence et de tension). Vous risquez de ne plus être couvert pas votre assurance d'habitation le cas échéant.**

- e) Éviter de relier le générateur en parallèle avec quelque autre générateur que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du générateur du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du générateur au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.

- f) Le groupe ne doit jamais être en contact avec d'autres sources de courant telles que le réseau edf. dans ce cas de figure, celle-ci ne devra être effectué que par un électricien qualifié.

- g) Toujours bien vous assurer que vous avez baissé le disjoncteur de votre compteur

électrique edf avant de connecter le groupe a votre installation. En effet, si le courant edf revenait, cela pourrait faire exploser votre groupe, électrocuter des personnes et causer des incendies.

- h) Si le groupe électrogène doit être installé à l'intérieur, le local doit être ventilé et adapté et des mesures de protection contre l'incendie et l'explosion doit être prise (présence d'un extincteur).
- i) Les rallonges, les fils électriques ainsi que tous les appareils électriques doivent être en bon état. Ne jamais utiliser un appareil électrique si les fils sont en mauvais état ou dénudés même partiellement.
- j) La longueur maximum de la rallonge électrique à brancher sur le groupe électrogène avec une section de 1.5 mm² est de 60 mètres. Avec une section 2.5 mm² elle est de 100 mètres maximum.
- k) Toute rallonge électrique dont l'isolation sera détériorée, ou dont les prises seront détériorées pourra provoquer des chocs électriques, et des électrocutions pouvant être mortelles. Cette rallonge devra être complètement déroulée pour éviter les points de chauffe. Toujours raccorder votre groupe électrogène à la terre. Utiliser une rallonge avec câble électrique à gaine caoutchouc, souple et résistant conforme à la norme IEC 60245-4 ou des câbles équivalents. Pour un usage à l'extérieure, vérifier bien que votre rallonge et prises sont appropriées à cet usage (étanchéité à l'eau).
- l) L'unité doit atteindre la vitesse d'exercice avant que les charges électriques soient branchées. Enlever les charges avant d'éteindre le moteur. Veiller à ce que le carburant ne manque pas lorsque les charges électriques sont insérées afin d'éviter des sautes de courant qui pourraient endommager l'appareillage. Afin d'éviter tout risque de décharges électriques et d'incendie, ne jamais relier la machine à un circuit de courant électrique. Ne relier à aucune autre source électrique. Ne relier AUCUN autre câble en parallèle aux prises de courant et utiliser un connecteur pourvu de prise spéciale afin d'éviter tout risque de décharge électrique! Eviter de relier le groupe électrogène à une prise de courant commerciale. Eviter de relier

le groupe électrogène en parallèle avec quelque autre groupe électrogène que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du groupe électrogène du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du groupe électrogène au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.

PRECAUTIONS CONTRE LES ÉLECTROCUTIONS :

- Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées.
- Toujours s'assurer que vos mains et vos pieds sont secs avant de manipuler l'appareil.
- Toujours maintenir les câbles, connexions, rallonges et prises électriques en bon état.
- Ne jamais utiliser le groupe électrogène dans des conditions humides et aux soumis à des intempéries (pluie, neige...). Eviter de se disposer l'appareil sur un sol humide. Eviter les projections de liquide.
- La protection contre les chocs électriques dépend de disjoncteurs spécialement adaptés au groupe électrogène. Si les disjoncteurs doivent être remplacés, il convient d'utiliser des disjoncteurs ayant les mêmes caractéristiques assignées et caractéristiques de performance.

ATTENTION : Le groupe n'est pas équipé de parafoudre. En cas d'orage arrêter immédiatement votre moteur.

AVERTISSEMENT CONTRE LES CHAMPS ÉLECTROMAGNETIQUES :

Cet appareil, lorsqu'il est en fonctionnement, crée des champs électromagnétiques qui peuvent être dangereux par exemple pour les personnes équipées d'un stimulateur cardiaque, d'implants ou d'objets métalliques, lorsqu'elles se trouvent à une distance insuffisante de l'appareil. Consulter son médecin avant utilisation.

AVERTISSEMENT CONTRE LES VIBRATIONS ENGENDRÉES PAR L'APPAREIL :

- a) Les groupes électrogènes engendrent des vibrations durant leur fonctionnement. Assurez-vous de ne pas disposer celui-ci sur une surface lisse où il pourrait glisser à cause des vibrations
- b) Ne rien disposer de fragile sur la structure du groupe électrogène en marche, car les objets pourraient tomber suite aux vibrations.
- c) Aussi veillez à ne pas rester en contact prolongé avec l'appareil à cause des vibrations de celui-ci et des possibles traumatismes corporels engendrés.

AU COURS DU FONCTIONNEMENT : ATTENTION AUX GAZ D'ÉCHAPPEMENT NE JAMAIS TRAVAILLER DANS UNE ZONE NON VENTILLÉE !

La combustion d'essence entraîne l'émanation de monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et dangereux pour la santé. Afin d'éviter tout risque d'empoisonnement, ne jamais utiliser le groupe électrogène dans un endroit exigü. S'assurer que le groupe électrogène est utilisé dans un environnement ventilé et pourvu de systèmes d'aération ! La présence d'enfants et d'animaux doit être évitée dans la zone de fonctionnement. Afin d'éviter la surchauffe du moteur, maintenir le groupe électrogène à une distance minimum d'un mètre de toute construction ou autres appareils. Veiller à ce que le groupe électrogène soit loin de tous fils électriques ou câbles (Exemple: centrale de distribution). Lorsque la machine est en route, l'utilisation de protection pour les oreilles est conseillée. En cas de mauvaise utilisation, le groupe électrogène représente une source potentielle de décharges électriques. Ne pas le manipuler avec les mains mouillées. Ne pas exposer le groupe électrogène source potentielle de décharges électriques à l'humidité, à la pluie ou à la neige. Afin d'éviter tout risque d'incendie, maintenir le pot d'échappement du groupe électrogène éloigné de matériaux ou liquides qui pourraient exploser ou brûler (alcool, produits d'entretien, paille, foin, tissu...). Le tuyau d'échappement chauffe énormément lorsque le

groupe électrogène est en fonction et le moteur reste chaud pendant un certain temps après l'arrêt du groupe électrogène. Ne pas toucher le pot d'échappement lorsqu'il est encore chaud.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ COMPLÉMENTAIRES

- 1) Ne jamais placer le groupe électrogène à proximité de matériaux facilement inflammables ou dans des pièces contenant des substances facilement inflammables.
- 2) N'effectuer aucune modification sur le groupe électrogène.
- 3) Ne pas modifier les réglages de base du groupe électrogène.
- 4) Pour la maintenance, utiliser uniquement des pièces de rechange et fluides agréés.
- 5) Placer le groupe électrogène toujours à l'horizontale, sauf autre description dans ce présent mode d'emploi.
- 6) Éviter les chocs et coups lors de la manipulation du groupe électrogène.
- 7) Éviter les fortes vibrations, par ex. en roulant sur un sol inégal.
- 8) N'insérer aucun objet, par ex. des crayons, dans les ouvertures du groupe électrogène.
- 9) Ne placer aucun autre appareil ou objet sur le groupe électrogène.
- 10) Ne pas utiliser le groupe électrogène dans des environnements avec une formation de poussières excessive.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ne faites le plein d'huile moteur et d'essence que lorsque le groupe électrogène est arrêté.

Ne jamais faire le plein d'essence et d'huile moteur à proximité d'une lumière allumée, d'un feu ou d'étincelles.

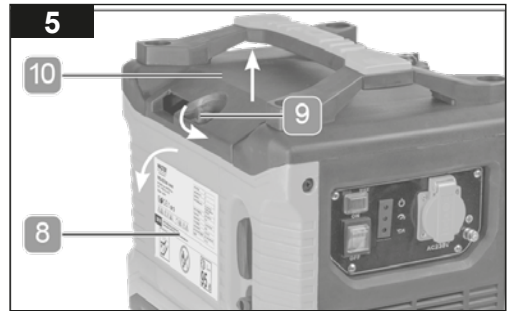
Ne laissez pas l'essence ou l'huile moteur s'écouler sur les pièces chaudes, comme par exemple le moteur ou le tuyau d'échappement.

- Ne faites jamais fonctionner l'unité d'entraînement sans huile moteur.
- Remplissez le groupe électrogène d'huile moteur avant de le démarrer.
- Faites attention lorsque vous faites le plein d'huile moteur et d'essence.
- Utilisez un auxiliaire de remplissage, p. ex. un entonnoir adapté à l'huile moteur ou à l'essence.
- Préparez un chiffon pour essuyer les pièces mouillées avec de l'huile moteur ou de l'essence.
- Jetez les chiffons de nettoyage imbibés d'huile moteur ou d'essence, l'huile usagée et les quantités résiduelles dans les règles de l'art.
- Ne remplissez jamais trop d'huile moteur et d'essence.
- Retirez le trop-rempli par mégarde d'huile moteur ou d'essence, p. ex. avec une seringue. Un trop-plein d'huile peut détériorer le moteur.
- Le réservoir d'huile peut contenir au maximum 0,25 litre.
- Le réservoir d'essence peut contenir au maximum 4 litres.

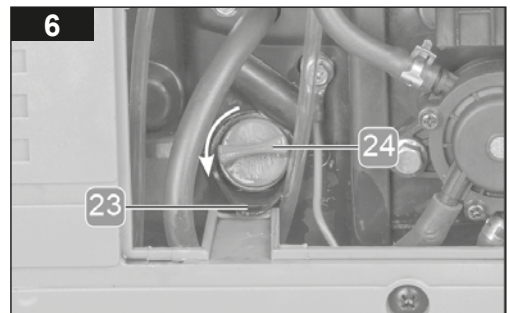
VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

Le système d'alerte d'huile moteur arrête automatiquement le moteur avant que le niveau d'huile chute en dessous de la valeur seuil de sécurité. Il est toutefois recommandé de régulièrement vérifier visuellement le niveau d'huile.

- Placez le groupe électrogène sur une surface plane.
- Dévissez le boulon papillon 9 à la main et retirez le couvercle du moteur 10, pour ouvrir le recouvrement du boîtier latéral 8.
- Retirez tous les résidus présents dans la zone de la tubulure de remplissage d'huile 23 avec un chiffon propre.



- Dévissez la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur 24 dans le sens anti-horaire.
- Essuyez la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur avec un chiffon propre.



- Remplacez la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur dans la tubulure de remplissage d'huile, jusqu'à ce qu'elle repose sur le filetage.
- Retirer à nouveau la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur.
- Vérifiez si le niveau de remplissage de l'huile se situe entre le niveau minimal et maximal (repère L pour le minimum et H pour le maximum sur la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur).
- Si la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur n'est pas imbibée d'huile moteur ou en dessous du niveau minimal indiqué, remplissez l'huile moteur (voir chapitre "Remplissage de l'huile moteur").
- Si la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur est imbibée d'huile de moteur au-dessus du niveau maximal, aspirez l'huile de moteur avec une seringue adaptée.

- Si la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur est suffisamment imbibée d'huile moteur, vissez-la dans le sens horaire dans la tubulure de remplissage d'huile et resserrez-la légèrement. Lors du vissage, veillez à ne pas abîmer le filetage. Si nécessaire, tournez la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur dans le sens anti-horaire jusqu'à ce qu'elle repose correctement sur le filetage.
- Remontez le boîtier et couvercle du moteur 8 latéral avec le boulon papillon dans l'ordre inverse.
- Démarrez le groupe électrogène (voir le chapitre "Démarriage du groupe électrogène").
- Laissez le groupe électrogène en marche pendant 10 minutes et vérifiez que bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur est bien serré et qu'aucune fuite d'huile moteur ne s'est produite.
- Si nécessaire, resserrez le bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur tant que vous ne devez pas exercer une force excessive.
- Remontez le boîtier et couvercle du moteur latéral avec le boulon papillon dans l'ordre inverse.

REPLISSAGE DE L'HUILE MOTEUR

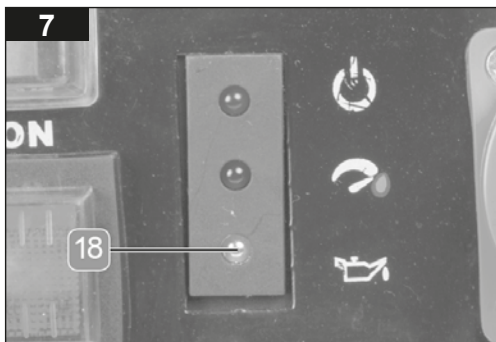
Lors de la mise en service ou de la vidange de l'huile, faites d'abord le plein avec environ 0,25 litre d'huile moteur de type 15W40 SAE30.

- Placez le groupe électrogène sur une surface plane.
- Dévissez le boulon papillon 9 à la main et retirez le couvercle du moteur 10, pour ouvrir le recouvrement du boîtier latéral.
- Retirez tous les résidus présents dans la zone de tubulure de remplissage d'huile 8 avec un chiffon propre.
- Dévissez le bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur 23.
- Contrôlez le niveau d'huile moteur si nécessaire (voir le chapitre "Vérification du niveau d'huile moteur").
- Pour rajouter de l'huile, versez dans un récipient de remplissage d'huile adapté (non fourni) de l'huile et versez lentement l'huile en utilisant un entonnoir de remplissage 6 dans l'tubulure de remplissage d'huile.
- Laissez l'huile se stabiliser une minute puis vérifiez le niveau d'huile (voir le chapitre "Contrôler le niveau d'huile moteur").
- Répétez autant de fois que nécessaire et vérifiez le niveau d'huile à chaque fois avec la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur.
- Vissez-la dans le sens horaire dans la tubulure de remplissage d'huile et resserrez-la légèrement. Lors du vissage, veillez à ne pas abîmer le filetage. Si nécessaire, tournez la jauge d'huile dans le sens anti-horaire jusqu'à ce qu'elle repose correctement sur le filetage.

SYSTÈME D'ALERTE D'HUILE MOTEUR

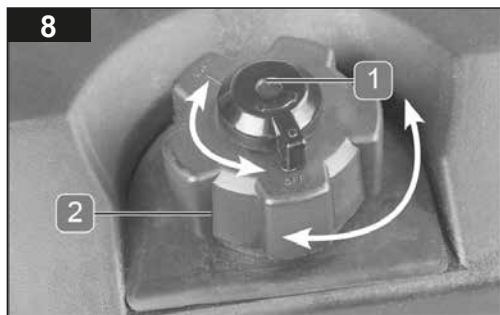
Le système d'alerte d'huile moteur du groupe électrogène vise à éviter les dommages au moteur liés à une quantité d'huile insuffisante dans le carter. Avant que l'huile chute en dessous d'une limite sûre, le système d'alerte d'huile de moteur coupe le moteur.

- Le voyant d'alerte d'huile moteur 18 se met à clignoter en rouge lorsqu'il n'y a pas assez d'huile dans le moteur.
- Le voyant d'alerte d'huile moteur s'allume en permanence en rouge lorsque la quantité d'huile est en dessous de la quantité de sécurité. Le groupe électrogène s'éteint de lui-même peu de temps après.
- Le témoin d'avertissement du moteur clignote lorsque la génératrice tente de démarrer lorsque la quantité d'huile descend en dessous du niveau de sécurité. Le générateur ne peut pas être démarré.



REPLISSAGE DE L'ESSENCE.

- Tournez le bouchon du réservoir **2** dans le sens anti-horaire et soulevez-le.
- Pour le remplissage, utilisez un entonnoir ou un dispositif de remplissage adapté (non fournis).
- Remplissez avec de l'essence ordinaire ou super sans plomb (SP98 recommandé). Le filtre à carburant dans la tubulure de remplissage du réservoir ne doit pas être rempli d'essence à plus de la moitié.
- Remplacez ensuite le bouchon du réservoir sur la tubulure de remplissage du réservoir et tournez-le dans le sens horaire jusqu'en butée.
- Tournez le levier d'évent du réservoir de carburant sur la position "OFF".

**UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE**

Ne pas utiliser des combustibles à évaporation facile comme aide au démarrage.

Maintenez le lanceur à rappel (câble du démarreur) en place pour éviter toute blessure.

Démarrez le groupe électrogène avec précaution et notez que le lanceur à rappel peut commencer à tourner.

Ne déplacez jamais le groupe électrogène lorsqu'il est en marche ou lorsque des appareils électriques sont branchés.

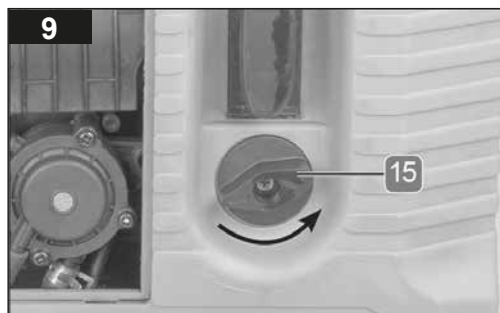
Porter des gants de protection au démarrage du groupe électrogène.

Porter des protections auditives lorsque le groupe électrogène est en marche.

Arrêtez immédiatement le groupe électrogène si vous remarquez des bruits, des vibrations, des odeurs ou des ratés d'allumage inhabituels.

DÉMARRER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE

- Après le démarrage, assurez-vous que le voyant de sortie **22** (vert) s'allume.
- Une importante surcharge à l'origine d'un allumage constant du voyant de surcharge **20** (rouge) peut endommager le groupe électrogène.
- Une surcharge moindre à l'origine d'un allumage temporaire du voyant de surcharge (rouge) peut réduire la durée de vie du groupe électrogène.
- Si nécessaire, débranchez les fiches secteur des appareils électriques raccordés.
- Contrôlez le niveau d'huile moteur (voir le chapitre "Vérification du niveau d'huile moteur").
- Contrôlez le filtre à air (voir chapitre "Nettoyage du filtre à air").
- Vérifiez que les grilles et fentes d'aération ne sont pas encrassées (voir le chapitre "Contrôle des grilles et fentes d'aération").
- Effectuez un contrôle visuel et vérifiez que toutes les pièces sont propres et intactes.
- Assurez-vous que le levier de purge du bouchon de carburant **1** est en position "ON".
- Ouvrez le robinet de carburant **15**. Pour ce faire, tournez-le dans le sens anti-horaire jusqu'à ce que l'ailette soit sur "ON".



- Mettez l'interrupteur marche/arrêt du moteur **19** sur "ON".
- Poussez doucement le levier de starter **25** vers la droite jusqu'en butée.
- Tenez le groupe électrogène par le poignée de transport **3** d'une main.



- Fermez le robinet de carburant 15. Pour ce faire, tournez-le dans le sens horaire jusqu'à ce que l'ailette soit sur "OFF".
- Fermez l'arrivée d'air du bouchon du réservoir 1.

BRANCHEMENT DES APPAREILS ÉLECTRIQUE

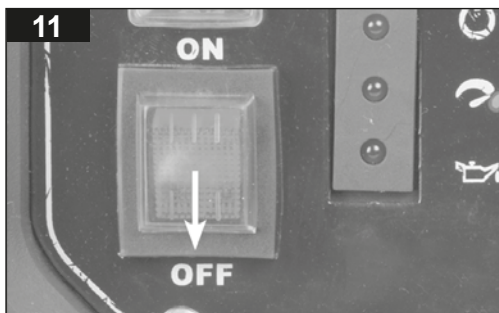
Assurez-vous que l'ensemble de la charge branchée est en dessous de la puissance maxi du groupe électrogène

- Saisissez le câble de démarreur 14 et tirez doucement jusqu'à ce que vous sentiez une résistance.
- Tirez le câble du démarreur d'un coup sec.
- Répétez les deux dernières étapes si le groupe électrogène n'a pas démarré.
- Lorsque le groupe électrogène a démarré, poussez lentement le levier de starter vers la gauche jusqu'en butée.
- Laissez le groupe électrogène fonctionner pendant au moins une minute sans appareils électriques branchés.

- Branchez la fiche secteur de l'appareil électrique dans la prise de courant 16.
- Ne faites fonctionner qu'un seul appareil électrique sur la prise de courant et n'utilisez pas de multiprise.

ARRÊTER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE

- Éteignez les appareils électriques raccordés.
- Débranchez les prises secteur des prises de courant 16.
- Faites tourner brièvement le groupe électrogène sans contrainte, avant de l'arrêter afin que le groupe puisse "refroidir".
- Mettez l'interrupteur marche/arrêt du moteur 19 sur "OFF".



NOTE IMPORTANTE : A noter qu'un appareil électrique avec un moteur électrique (ex : perceuse, bétonnière, pompe, compresseur) demandera une puissance de démarrage pouvant aller jusqu'à 3 fois la puissance nominale (charge dite inductive). Les appareils électriques sans moteurs (ex : chauffage - charge dite résistive) n'ont pas besoin d'une puissance de démarrage démultipliée.

Veillez à bien prendre en compte ce facteur avant de démarrer votre appareil. Si groupe électrogène s'éteint lors du branchement, c'est la sécurité électrique qui s'est mis en route soit parce que l'appareil électrique est défectueux, soit par que la puissance demandée est trop importante.

Il convient de ne charger les groupes électrogènes qu'à leur puissance assignée dans les conditions ambiantes assignées. Lorsque le groupe électrogène est utilisé dans des conditions non conformes aux conditions de référence (température de l'air ambiant: 25°C; pression barométrique: 100 kPa; humidité relative : 30 %) et si le refroidissement du moteur ou de l'alternateur est entravé, par exemple à la suite d'un fonctionnement dans des zones restreintes, une réduction de puissance est nécessaire.

PROTECTION CONTRE LES SURCHARGES

Les prises de courant du groupe électrogène sont équipées d'une protection anti-surcharge. En cas de surcharge ou de mauvais fonctionnement des appareils électriques raccordés, la protection anti-surcharge coupe les prises de courant.

Lorsque la protection contre les surcharges est désactivée, les prises de courant s'éteignent automatiquement :

- Éteignez les appareils électriques raccordés.
- Débranchez les prises secteur des prises de courant 16 .
- Comparez les valeurs de puissance continue et maximale des appareils électriques avec celles du groupe électrogène (voir le chapitre "Caractéristiques techniques").
- Contrôlez si l'un des appareils électriques est défectueux.
- En éteignant et en redémarrant le moteur, la prise de courant peut être à nouveau utilisée après le déclenchement de la protection anti-surcharge (voir les chapitres "Démarrage du groupe électrogène" et "Arrêter le groupe électrogène").
- Arrêtez immédiatement le groupe électrogène si la protection contre les surcharges éteint à nouveau les prises (voir le chapitre "Arrêter le groupe électrogène").
- Repérez l'erreur (voir le chapitre "Dépannage").

MODE "ECO"

Le groupe électrogène est équipé d'un "mode Eco" qui permet une réduction de la consommation de carburant.

Ne jamais présélectionner les modes pendant que le générateur fonctionne.

- ECO : En mode Eco, le régime moteur est réduit ce qui économise la consommation en carburant. Pressez l'interrupteur Eco 21 sur le côté gauche en position "ECO".

- Utiliser le mode ECO si vous utiliser 50% de la puissance continue du groupe (<500W)
- MAX : Le régime moteur maximal est utilisé. Pressez l'interrupteur Eco sur le côté droit en position "MAX".

AVERTISSEMENTS

Débranchez tous les appareils et éteignez le groupe électrogène avant d'entreprendre des réglages ou de réaliser des travaux de maintenance.

Contactez un atelier spécialisé si vous n'avez pas d'expérience dans l'entretien des groupes électrogènes.

Protégez le groupe électrogène contre tout redémarrage non autorisé, par exemple en retirant le connecteur de la bougie. Laissez refroidir le groupe électrogène.

Portez des gants de protection.

ENTRETIEN

Les groupes électrogènes à moteur à essence ont besoin d'un entretien régulier pour garantir leur durée de vie.

Utilisez uniquement des pièces de rechange / accessoires du fabricant ou d'ateliers spécialisés agréés. Les réparations importantes doivent être réalisées uniquement par des professionnels ou un service après-vente habilité. Les spécialistes sont des personnes ayant une formation spécialisée et une expérience ad hoc, qui connaissent les exigences relatives à la construction et la conception du produit et qui maîtrisent les prescriptions de sécurité.

Suivez le plan d'entretien ci-après :

A. PLAN DE MAINTENANCE

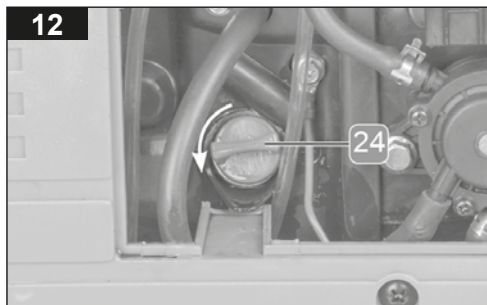
Les intervalles d'entretien suivants doivent être respectés pour garantir un fonctionnement correct et sûr du groupe électrogène.

Type de maintenance	Intervalles de maintenance
Nettoyage	En cas d'encrassement ou à 25 heures de service
Vidange de l'huile moteur	20 heures de service après la mise en service, puis à 100 heures de service ou 1 an
Nettoyer le filtre d'air	50 heures de service ou 1 an
Contrôle visuel : Vérifier l'état et le branchement de la conduite de carburant	100 heures de service ou 1 an
Contrôle des raccords vissés	
Vérifier la bougie d'allumage	20 heures de service après la mise en service, puis à 50 heures de service
Remplacer la bougie d'allumage	En cas d'usure ou 1 an
Maintenance du moteur par un atelier spécialisé (contrôle du carburateur, de la culasse et réglage du jeu des soupapes)	300 heures de service

B. Vidange de l'huile moteur

L'huile moteur usée doit être tiède pour pouvoir s'écouler facilement.

- Mettre la machine sur une surface plane et faire chauffer le moteur pendant quelques minutes avant de l'arrêter.
- Laissez refroidir le groupe électrogène jusqu'à ce que l'unité d'entraînement soit tiède.
- Ouvrez le boîtier (voir le chapitre "Remplissage de l'huile moteur" point 1 à 3).
- Inclinez légèrement le groupe électrogène à l'aide d'un support approprié de sorte que le bouchon d'arrivée d'huile 24 pointe vers le sol.
- Placez un bac de vidange d'huile (non inclus dans la livraison) d'au moins un litre sous le bouchon de remplissage d'huile.
- Desserrez le bouchon de remplissage d'huile dans le sens anti-horaire et enlevez-le à la main. Tenez fermement la vis pour qu'elle ne tombe pas dans le bac de récupération.



- Inclinez le groupe électrogène et laissez s'écouler complètement l'huile moteur usagée.
- Essuyez le bouchon de vidange d'huile et vidangez la sortie soigneusement avec un chiffon propre.
- Vissez le bouchon de vidange d'huile à la main dans le sens horaire jusqu'en butée. Ne pas exercer une force excessive.
- Remplacez le groupe électrogène en position horizontale.
- Jetez l'huile moteur usagée de manière écologique (voir chapitre "Mise au rebut").

C. Remplissage d'huile moteur

Remplissez l'huile moteur neuve (voir le chapitre "Remplissage de l'huile moteur").

D. Vérifier les grilles et fentes de ventilation

- Les grilles et fentes de ventilation sont situées aux endroits suivants :
 - à l'avant sous le panneau de commande 4
 - sur le dos sous l'échappement 10
- Vérifiez que toutes les grilles et fentes d'aération ne sont pas encrassées.
- Nettoyez les grilles d'aération et les fentes de ventilation, par ex. avec une brosse souple, pour que l'air puisse s'écouler sans obstruction.

NETTOYAGE

N'utilisez pas de nettoyants agressifs, de brosses à poils métalliques ou en nylon ni objets de nettoyage tranchants ou métalliques comme couteaux, spatules dures ou similaires. Ils pourraient endommager la surface.

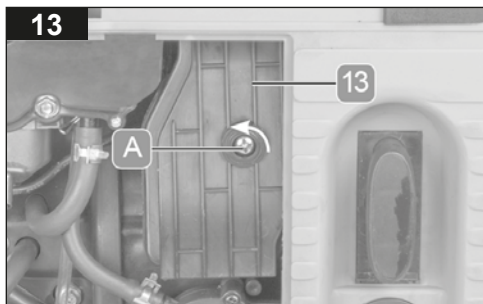
N'utilisez pas d'eau courante ou d'autres liquides pour le nettoyage et évitez que de l'eau ne pénètre à l'intérieur du groupe électrogène.

N'utilisez pas d'appareils de nettoyage électrique. Essuyez toutes les surfaces et tous les composants avec un chiffon légèrement humide. Utilisez une solution savonneuse douce pour humidifier le chiffon.

A. Nettoyage du filtre d'air

L'huile moteur usée doit être tiède pour pouvoir s'écouler facilement.

- Placez le groupe électrogène sur une surface plane.



- Dévissez le boulon papillon 9 à la main et retirez le couvercle du moteur 10, pour ouvrir le

recouvrement du boîtier latéral 8 ;

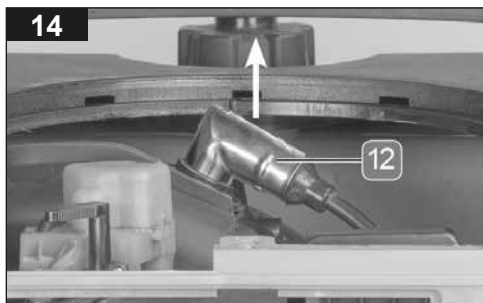
- Ouvrez le couvercle du filtre à air 13 , en dévissant la vis de montage A avec un tournevis cruciforme (non inclus dans la livraison).
- Retirez le couvercle du filtre à air.
- Enlevez la cartouche filtrante.
- Nettoyez la cartouche filtrante :
 - aspirez prudemment la cartouche filtrante
 - ou rincez la cartouche filtrante avec une solution savonneuse douce et faites-la bien sécher.
- Essuyez soigneusement le couvercle du filtre à air et le boîtier du filtre à air de l'extérieur et de l'intérieur avec un chiffon légèrement humidifié. Utilisez une solution savonneuse douce pour humidifier le chiffon.
- Insérez la cartouche filtrante dans le boîtier du filtre à air.
- Placez le couvercle du filtre à air sur le carter. Assurez-vous que le couvercle du filtre à air est en position droite.
- Revissez la vis de montage avec un tournevis cruciforme (non inclus dans la livraison).
- Remontez le boîtier et couvercle du moteur latéral avec le boulon papillon dans l'ordre inverse.

B. Nettoyage et remplacement des bougies d'allumage

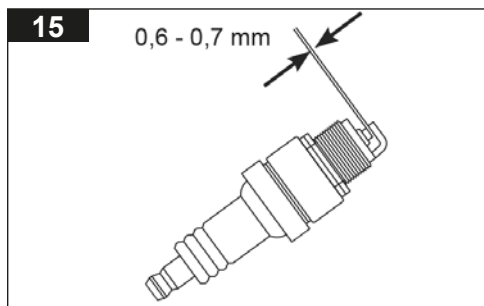
Dévisser la bougie uniquement si aucune poussière ou saleté ne peut pénétrer dans l'ouverture de la bougie.

- Placez le groupe électrogène sur une surface plane.
- Dévissez le boulon papillon 9 à la main et retirez le couvercle du moteur 10 , pour ouvrir le recouvrement du boîtier latéral 8 ;
- Ouvrez le couvercle du filtre à air 13 , en dévissant la vis de montage A avec un tournevis cruciforme (non inclus dans la livraison).
- Placez le groupe électrogène sur une surface plane.
- Dévissez le boulon papillon 9 à la main et retirez le couvercle du moteur 10 , pour ouvrir le recouvrement du boîtier latéral 8 .
- Retirez tous les résidus présents dans la zone de la tubulure de remplissage d'huile 23 avec un chiffon propre.

- Retirez le connecteur de la bougie d'allumage 12 en le tournant légèrement vers le haut.
- Soufflez le groupe électrogène, en particulier la zone de la bougie d'allumage, avec de l'air comprimé exempt de poussière et de saleté.



- Dévissez la bougie dans le sens anti-horaire avec la clé à bougie 7 .
- Évaluez l'état de la bougie d'allumage :
 - En cas de dépôts de suie importants sur les contacts, contactez un spécialiste ou l'adresse de SAV du fabricant indiquée sur la carte de garantie.
 - En cas de dépôts légers, nettoyez soigneusement les contacts avec une brosse en fils de cuivre.
 - Si nécessaire, remplacez la bougie d'allumage par une bougie du même type (voir le chapitre "Maintenance" et "Caractéristiques techniques").
 - L'écart entre les électrodes doit être de 0,6 - 0,7 mm. Ajustez-les éventuellement avec un tournevis.



- Vissez la bougie d'allumage à la main dans le sens horaire jusqu'en butée.

- Serrez la bougie d'allumage avec précaution à l'aide de la clé à bougie. Ne pas exercer une force excessive.
- Placez le connecteur de bougie d'allumage sur la bougie d'allumage.
- Remontez le boîtier et couvercle du moteur latéral avec le boulon papillon dans l'ordre inverse.

MISE HORS SERVICE

Contactez un atelier spécialisé si vous n'avez pas d'expérience dans la mise hors service des groupes électrogènes. Si vous ne voulez pas utiliser le groupe électrogène pendant une période prolongée, mettez-le hors service. Pour ce faire, vidangez les réservoirs d'huile moteur et d'essence et préservez le moteur.

- Nettoyez le groupe électrogène (voir le chapitre "Nettoyage").
- Vidangez l'huile moteur (voir le chapitre "Vidange de l'huile moteur").
- Videz le réservoir de carburant, avec p.ex. une pompe d'aspiration adaptée (non inclus dans la livraison).
- Retirez le connecteur de la bougie d'allumage en le tournant légèrement vers le haut.
- Dévissez la bougie dans le sens anti-horaire avec la clé à bougie.
- Versez environ 1 ml d'huile moteur dans l'orifice de la bougie d'allumage, avec p.ex. une seringue adaptée.
- Vissez la bougie d'allumage à la main dans le sens horaire jusqu'en butée.
- Serrez la bougie d'allumage avec précaution à l'aide de la clé à bougie. Ne pas exercer une force excessive.
- Tirez la poignée lentement de deux à trois fois.
- Remplacez le connecteur de la bougie d'allumage.

STOCKAGE

Démarrer le groupe électrogène une fois par mois et le faire fonctionner pendant au moins 15 minutes.

Stocker le groupe électrogène dans un endroit à l'abri de la poussière, de la saleté, de l'humidité et du gel.

TRANSPORT

Laissez refroidir le groupe électrogène avant le transport.

Portez des gants de protection lors du transport du groupe électrogène.

Porter des chaussures robustes, p. ex. des chaussures de sécurité, lors du transport du groupe électrogène.

Soulevez le groupe électrogène uniquement à l'aide de la poignée de transport prévue.

Ne transportez le groupe électrogène qu'avec le robinet de carburant fermé.

Éteignez les appareils électriques pendant le transport et débranchez les prises secteur du groupe électrogène.

A. Porter le groupe électrogène

Dévisser la bougie uniquement si aucune poussière ou saleté ne peut pénétrer dans l'ouverture de la bougie.

- Saisissez le groupe électrogène sur la poignée de transport prévue à cet effet 3 avec les deux mains.
- Soulevez horizontalement le groupe électrogène.
- Portez avec précautions le groupe électrogène vers le lieu souhaité.
- Faites attention à la position de vos pieds et posez le groupe électrogène avec précaution.

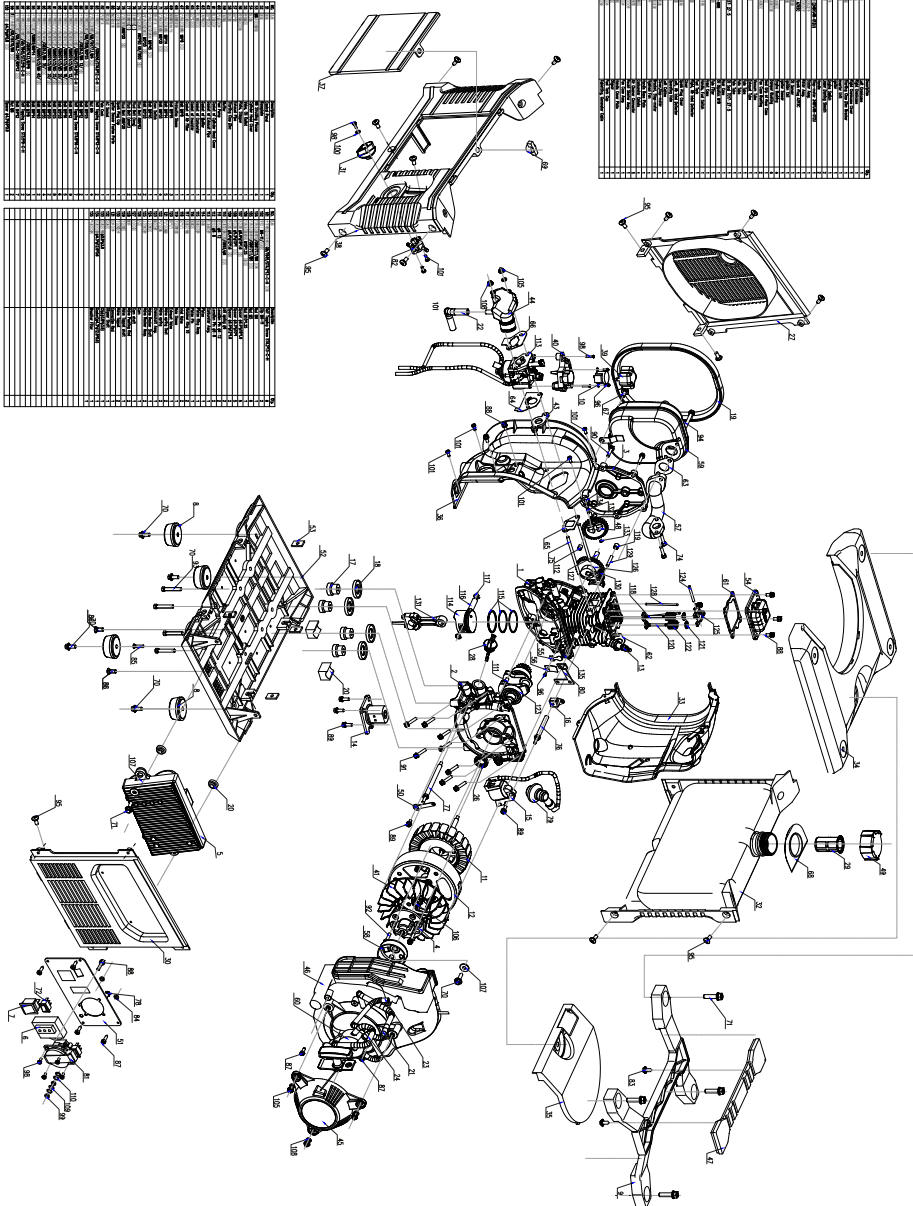
B. Transporter le groupe électrogène dans un camion

- Sécurisez le groupe électrogène contre tout glissement.
- Protégez le groupe électrogène contre les objets qui pourraient tomber ou glisser sur ou contre le groupe électrogène dans le véhicule.

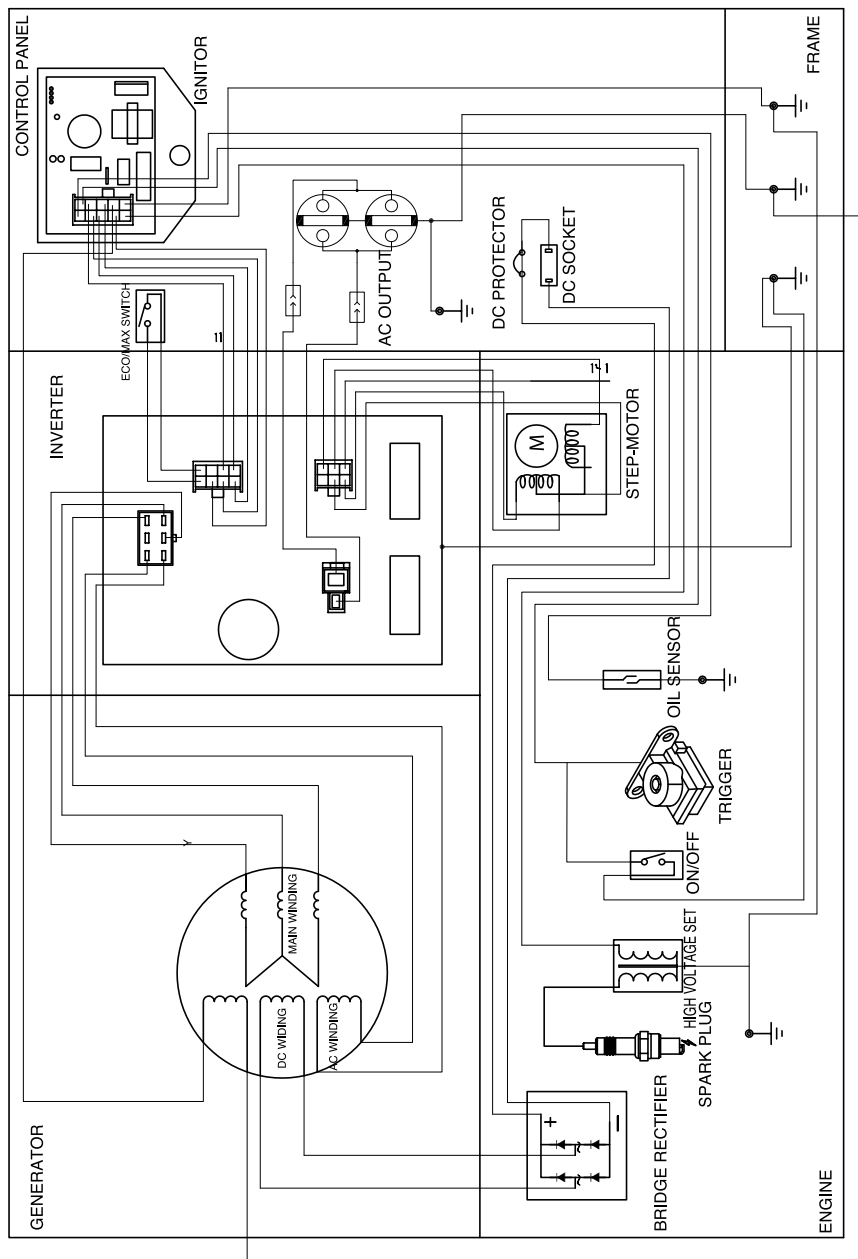
Dépannage	Cause	Résolution
Le groupe électrogène ne démarre pas.	Il n'y a pas d'essence dans le réservoir.	Remplir d'essence (voir le chapitre "Remplissage de l'essence").
	Le robinet de carburant est fermé.	Ouvrez le robinet de carburant (voir le chapitre "Démarriage du groupe électrogène").
	L'alimentation en carburant est défaillante.	Contactez le SAV de votre revendeur.
	L'arrêt automatique de l'huile empêche le démarrage.	Contrôler le niveau d'huile moteur (voir le chapitre "Vérification du niveau d'huile moteur").
	La bougie est sale ou usée.	Nettoyez la bougie ou remplacez-la (voir le chapitre "Nettoyage et remplacement de la bougie").
	Le filtre à air est encrassé.	Nettoyez le filtre à air (voir le chapitre "Nettoyage du filtre à air").
	Le groupe électrogène est défectueux.	Contactez le SAV de votre revendeur ou un spécialiste.
Le groupe électrogène ne fournit pas ou trop peu d'alimentation électrique.	Le mode Eco est activé.	Pressez l'interrupteur Eco 4 sur le côté gauche en position "MAX". (voir le chapitre "Mode Eco").
	Le filtre à air est encrassé.	Nettoyez le filtre à air (voir le chapitre "Nettoyage du filtre à air").
	Le groupe électrogène est défectueux.	Contactez le SAV de votre revendeur ou un spécialiste.
Des bruits, vibrations ou odeurs inhabituels se produisent pendant le fonctionnement du groupe électrogène.	Le groupe électrogène est défectueux.	Contactez le SAV de votre revendeur ou un spécialiste.

1	BOITIER	1	BOITIER
2	BOITIER	2	BOITIER
3	BOITIER	3	BOITIER
4	BOITIER	4	BOITIER
5	BOITIER	5	BOITIER
6	BOITIER	6	BOITIER
7	BOITIER	7	BOITIER
8	BOITIER	8	BOITIER
9	BOITIER	9	BOITIER
10	BOITIER	10	BOITIER
11	BOITIER	11	BOITIER
12	BOITIER	12	BOITIER
13	BOITIER	13	BOITIER
14	BOITIER	14	BOITIER
15	BOITIER	15	BOITIER
16	BOITIER	16	BOITIER
17	BOITIER	17	BOITIER
18	BOITIER	18	BOITIER
19	BOITIER	19	BOITIER
20	BOITIER	20	BOITIER
21	BOITIER	21	BOITIER
22	BOITIER	22	BOITIER
23	BOITIER	23	BOITIER
24	BOITIER	24	BOITIER
25	BOITIER	25	BOITIER
26	BOITIER	26	BOITIER
27	BOITIER	27	BOITIER
28	BOITIER	28	BOITIER
29	BOITIER	29	BOITIER
30	BOITIER	30	BOITIER
31	BOITIER	31	BOITIER
32	BOITIER	32	BOITIER
33	BOITIER	33	BOITIER
34	BOITIER	34	BOITIER
35	BOITIER	35	BOITIER
36	BOITIER	36	BOITIER
37	BOITIER	37	BOITIER
38	BOITIER	38	BOITIER
39	BOITIER	39	BOITIER
40	BOITIER	40	BOITIER
41	BOITIER	41	BOITIER
42	BOITIER	42	BOITIER
43	BOITIER	43	BOITIER
44	BOITIER	44	BOITIER
45	BOITIER	45	BOITIER
46	BOITIER	46	BOITIER
47	BOITIER	47	BOITIER
48	BOITIER	48	BOITIER
49	BOITIER	49	BOITIER
50	BOITIER	50	BOITIER
51	BOITIER	51	BOITIER
52	BOITIER	52	BOITIER
53	BOITIER	53	BOITIER
54	BOITIER	54	BOITIER
55	BOITIER	55	BOITIER
56	BOITIER	56	BOITIER
57	BOITIER	57	BOITIER
58	BOITIER	58	BOITIER
59	BOITIER	59	BOITIER
60	BOITIER	60	BOITIER
61	BOITIER	61	BOITIER
62	BOITIER	62	BOITIER
63	BOITIER	63	BOITIER
64	BOITIER	64	BOITIER
65	BOITIER	65	BOITIER
66	BOITIER	66	BOITIER
67	BOITIER	67	BOITIER
68	BOITIER	68	BOITIER
69	BOITIER	69	BOITIER
70	BOITIER	70	BOITIER
71	BOITIER	71	BOITIER
72	BOITIER	72	BOITIER
73	BOITIER	73	BOITIER
74	BOITIER	74	BOITIER
75	BOITIER	75	BOITIER
76	BOITIER	76	BOITIER
77	BOITIER	77	BOITIER
78	BOITIER	78	BOITIER
79	BOITIER	79	BOITIER
80	BOITIER	80	BOITIER
81	BOITIER	81	BOITIER
82	BOITIER	82	BOITIER
83	BOITIER	83	BOITIER
84	BOITIER	84	BOITIER
85	BOITIER	85	BOITIER
86	BOITIER	86	BOITIER
87	BOITIER	87	BOITIER
88	BOITIER	88	BOITIER
89	BOITIER	89	BOITIER
90	BOITIER	90	BOITIER
91	BOITIER	91	BOITIER
92	BOITIER	92	BOITIER
93	BOITIER	93	BOITIER
94	BOITIER	94	BOITIER
95	BOITIER	95	BOITIER
96	BOITIER	96	BOITIER
97	BOITIER	97	BOITIER
98	BOITIER	98	BOITIER
99	BOITIER	99	BOITIER
100	BOITIER	100	BOITIER

101	BOITIER	101	BOITIER
102	BOITIER	102	BOITIER
103	BOITIER	103	BOITIER
104	BOITIER	104	BOITIER
105	BOITIER	105	BOITIER
106	BOITIER	106	BOITIER
107	BOITIER	107	BOITIER
108	BOITIER	108	BOITIER
109	BOITIER	109	BOITIER
110	BOITIER	110	BOITIER
111	BOITIER	111	BOITIER
112	BOITIER	112	BOITIER
113	BOITIER	113	BOITIER
114	BOITIER	114	BOITIER
115	BOITIER	115	BOITIER
116	BOITIER	116	BOITIER
117	BOITIER	117	BOITIER
118	BOITIER	118	BOITIER
119	BOITIER	119	BOITIER
120	BOITIER	120	BOITIER
121	BOITIER	121	BOITIER
122	BOITIER	122	BOITIER
123	BOITIER	123	BOITIER
124	BOITIER	124	BOITIER
125	BOITIER	125	BOITIER
126	BOITIER	126	BOITIER
127	BOITIER	127	BOITIER
128	BOITIER	128	BOITIER
129	BOITIER	129	BOITIER
130	BOITIER	130	BOITIER
131	BOITIER	131	BOITIER
132	BOITIER	132	BOITIER
133	BOITIER	133	BOITIER
134	BOITIER	134	BOITIER
135	BOITIER	135	BOITIER
136	BOITIER	136	BOITIER
137	BOITIER	137	BOITIER
138	BOITIER	138	BOITIER
139	BOITIER	139	BOITIER
140	BOITIER	140	BOITIER
141	BOITIER	141	BOITIER
142	BOITIER	142	BOITIER
143	BOITIER	143	BOITIER
144	BOITIER	144	BOITIER
145	BOITIER	145	BOITIER
146	BOITIER	146	BOITIER
147	BOITIER	147	BOITIER
148	BOITIER	148	BOITIER
149	BOITIER	149	BOITIER
150	BOITIER	150	BOITIER
151	BOITIER	151	BOITIER
152	BOITIER	152	BOITIER
153	BOITIER	153	BOITIER
154	BOITIER	154	BOITIER
155	BOITIER	155	BOITIER
156	BOITIER	156	BOITIER
157	BOITIER	157	BOITIER
158	BOITIER	158	BOITIER
159	BOITIER	159	BOITIER
160	BOITIER	160	BOITIER
161	BOITIER	161	BOITIER
162	BOITIER	162	BOITIER
163	BOITIER	163	BOITIER
164	BOITIER	164	BOITIER
165	BOITIER	165	BOITIER
166	BOITIER	166	BOITIER
167	BOITIER	167	BOITIER
168	BOITIER	168	BOITIER
169	BOITIER	169	BOITIER
170	BOITIER	170	BOITIER
171	BOITIER	171	BOITIER
172	BOITIER	172	BOITIER
173	BOITIER	173	BOITIER
174	BOITIER	174	BOITIER
175	BOITIER	175	BOITIER
176	BOITIER	176	BOITIER
177	BOITIER	177	BOITIER
178	BOITIER	178	BOITIER
179	BOITIER	179	BOITIER
180	BOITIER	180	BOITIER
181	BOITIER	181	BOITIER
182	BOITIER	182	BOITIER
183	BOITIER	183	BOITIER
184	BOITIER	184	BOITIER
185	BOITIER	185	BOITIER
186	BOITIER	186	BOITIER
187	BOITIER	187	BOITIER
188	BOITIER	188	BOITIER
189	BOITIER	189	BOITIER
190	BOITIER	190	BOITIER
191	BOITIER	191	BOITIER
192	BOITIER	192	BOITIER
193	BOITIER	193	BOITIER
194	BOITIER	194	BOITIER
195	BOITIER	195	BOITIER
196	BOITIER	196	BOITIER
197	BOITIER	197	BOITIER
198	BOITIER	198	BOITIER
199	BOITIER	199	BOITIER
200	BOITIER	200	BOITIER



Liste des pièces disponible sur www.mecafer.com



Déclaration de conformité CE

La société MECAFER déclare que les produits mentionnés ci-dessous :

- **GROUPE ELECTROGÈNE :**
MF 1100i (hh1200i-A2) - 450111

Est conforme aux exigences des directives européennes suivantes :

- 2006/42/CE : sécurité machines**
- 2014/35/UE : sécurité électrique basse tension**
- 2016/1628/UE : Emissions polluantes**
- 2014/30/UE : Compatibilité électro magnétique**
- 2000/14/CE : Emissions sonores**
- 2011/65/UE&(UE)2015/863 : RoHS**

et évalué selon les normes applicables en vigueur suivantes :

EN ISO 8528-13 : 2016 : Groupes électrogènes entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne – sécurité

ISO 8528 (1 à 8) : 2016 : Groupes électrogènes à courant alternatif entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne

ISO 3744 : Détermination des niveaux de puissance acoustique

EN 55012 : 2007/A1 : 2009 : Véhicules, bateaux et moteurs à combustion interne - Caractéristiques de perturbation radioélectrique - Limites et méthodes de mesure pour la protection des récepteurs extérieurs

EN 61000-6-1 : 2007 : Compatibilité électromagnétique

Réf	Procédure de mise en conformité à la directive 2000/14/CE : annexe VI. Références de l'organisme notifié :	Puissance assignée COP	Niveau de puissance acoustique mesuré LWAm :	Niveau de puissance acoustique garanti LWAg :	Numéros de lots
MF 1100 i	Intertek testing & Certification Ltd, Davy Avenue knowlhill, Milton Keynes, MK5 8NL (notified body n°0359)	1 kW	93 dB(A)	95 dB(A)	2000000 à 2212999

Dossiers techniques disponibles
auprès de Monsieur François DELATTRE

Valence 02/11/2020

Philippe BORIES

Président Directeur Général - Chairman and managing director

importé par :

mecaf
er

MECAFER 112, chemin de la forêt aux Martins
ZAC BRIFFAUT EST
BP 167 - 26906 VALENCE cedex 9 - France



Made in PRC